

me un lâche que tu es! Maintenant, allez, citoyens, faites votre infâme métier.

Quand, après leur condamnation, Roucher et le baron de Trenck entrèrent dans la chambre fatale, déjà on avait noué les mains d'André Chénier, et ses beaux cheveux étaient tombés sous les ciseaux.

— J'avais commencé à écrire quelques vers, dit-il, mais ces Messieurs n'ont point voulu me laisser achever.

— N'y a-t-il point parmi vous, mes amis, un artiste qui veuille faire un croquis de mon portrait, demanda Roucher, en s'adressant aux gardes nationaux qui, sous peine de mort, devaient assister à ces horribles apprêts. Je voudrais laisser à ma famille un dernier souvenir. J'ai un quart d'heure de séance à donner, car je ne dois mourir qu'après mes complices, comme on les appelle.

Un jeune homme s'avança.

— Robert! Robert! vous ici?

— Oui, mon ami, répondit le peintre, et je vais vous rendre le dernier service que vous réclamez.

L'artiste tira de sa poche des crayons et un portefeuille; en quelques instans il traça une esquisse hardie et ressemblante du poète. Celui-ci prit le dessin et écrivit au bas ces vers que la postérité a recueillis et répétés tant de fois:

Ne vous étonnez pas, objets sacrés et doux,
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage,
Quand un savant crayon dessinait cette image,
On dressait l'échafaud et je pensais à vous.

— Vous le porterez à ma femme, ajouta-t-il; merci, Robert!

— En route! cria une voix rauque.

Les deux jeunes hommes s'avancèrent pour soutenir le baron de Trenck, mais leurs mains garottées les en empêchèrent, et il fallut qu'un garde national vint en aide au vieillard infirme.

Puis le cortège se mit en route, et quelques instans après, la France avait perdu ses deux seuls poètes véritables. Il ne lui restait plus que Laharpe, le Boursonié Lebrun et l'autre Chénier qui n'osa plus prononcer désormais le nom de son frère.

S. HENRI BERTHOUD.

AVIS.

IGNACE RASSETTE, de l'Assomption noyé le 5 de Novembre dernier, vis-à-vis la Brasserie de Molson, courant Ste. Marie, n'ayant pas encore été retrouvé, on prie ceux qui le retrouveraient de vouloir bien en donner connaissance à sa famille ou à M. Labelle Curé de l'Assomption. Voici son signalement, taille de six pieds, cheveux noirs, gilet et culottes d'étoffe du pays grise, chemise de coton barré et une ceinture rouge autour du corps; il avait une lettre dans la poche de sa veste adressée à M. B. Beaupré de l'Assomption.

Montréal, 20 Janvier, 1843.

Les éditeurs de journaux de cette ville et de Québec sont priés de donner une insertion *gratis* à l'avis ci-dessus; ils rendront un grand service à sa famille indigente.

LIBRAIRIE D'E. R. FABRE,
RUE SAINT-VINCENT,
No. 3.

Le soussigné est très reconnaissant pour l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, et a bien l'honneur de leur annoncer qu'il se propose de partir pour FRANCE vers la fin de Janvier.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs commandes sont priées de le faire aussitôt que possible.

Il prie instamment les personnes qui lui sont endettées de venir régler leur compte sous le plus court délai.

Montréal, 29 Novembre 1842.

E. R. FABRE.

A VENDRE,

À CE BUREAU ET CHEZ LES LIBRAIRES DE MONTRÉAL, DE QUÉBEC ET DES TROIS-RIVIÈRES,
UN CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL,
Pour l'année 1843.

Ce CALENDRIER contient outre une liste complète du CLERGÉ CATHOLIQUE des DIOCÈSES de MONTRÉAL et de QUÉBEC, les ÉPOQUES ECCLESIASTIQUES notamment celles concernant le CANADA, l'ORDO ou l'ORDRE des HEBDOMAIRES, la Liste et les Termes des COURS de JUSTICE, la Liste des principaux OFFICIERS du GOUVERNEMENT, des MEMBRES de la LÉGISLATURE, des MAGISTRATS, des COMMISSAIRES pour l'érection des Paroisses, des AVOCATS, des NOTAIRES etc., les BANQUES de MONTRÉAL avec leurs jours d'escompte, etc., etc.

Le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de
LIVRES DE RELIGION, DRÔTES, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c. &c. &c.

AUSSI.

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des RÉGISTRES de Paroisse, de 12 400 feuillets.

E. R. FABRE.

Montréal, 18 Nov., 1842.

J. N. WALKER,
MACHINISTE ET MANUFACTURIER DE
PRESSES,
RUE NOTRE-DAME,

VIS-A-VIS L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS.

INFORME respectueusement les MAÎTRES-IMPRIMEURS qu'il est prêt à exécuter des ordres pour des PRESSES, les mieux approuvées, faites à des prix aussi modérés que ceux de New-York, donnant à l'acheteur l'avantage de les recevoir sans impôt.

Les personnes désirant encourager l'industrie des habitans dans le pays, et en même tems se procurer des articles parfaits, sont priées de passer à l'Imprimerie de M. JOHN LOVELL, dans la rue St. Nicholas, pour y examiner une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER.

Montréal, 15 Novembre 1842.

Nous les soussignés, Imprimeurs, certifions que nous avons examiné une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER, de Montréal, que nous croyons être égale en perfection à aucune importée de New-York, aussi propre pour les divers ouvrages du métier qu'aucune des Presses généralement en usage à présent dans la Province.

JAMES STARR,	J. E. MILLER,
JOHN LOVELL,	PETER GRANT,
LOUIS PERRAULT,	DONALD McDONALD,
JOHN C. BECKET,	JOHN AIKMAN,
JOS. PERRAULT,	L. C. LANTHIER,
JOHN GIBSON,	H. PERKINS,
THOS. EVANS,	A. T. HOLLAND,
F. CINQ-MARS,	JOHN WILLIAMS,
LEWIS MCCOY,	L. DUVERNAY.

Liste des prix même que ceux de New-York.

Impérial No 5.	\$300
" No 4.	275
" No 2.	260
" No 1.	250
Super Royal.	240
Medium.	230
Foolscap.	150

Presses à copier, Machine à imprimer, et tous les Outils d'Imprimeurs et de Relieurs, faits au plus court avis.

Les Editeurs de papiers achetant des Presses, sont priés d'insérer l'avertissement ci-dessus une fois par semaine pendant trois mois et de charger le montant à

J. N. WALKER.

Montréal, 15 novembre 1842.

M. R. TRUDEAU,
APOTHECAIRE,

VIENT de recevoir un petit assortiment d'ARGENTERIES POUR ÉGLISES, telles que CALICES, CIBOIRES, BURETTES, FONTAINES-A-BAPTÊME, ENCENSOIRS, GARNITURE D'AUTEL, &c. &c. pour lesquels il sollicite l'attention de MESSIEURS DU CLERGÉ. Il a aussi en main un grand assortiment d'ÉTOFFES, GALONS & FRANGES D'OR, D'ARGENT ET DE SOIE. Aussi TROIS LAMPES D'ÉGLISE.

Montréal, 10 novembre 1842.—3m.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces:—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PÈRE DE L'ÉVÊCHÉ.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,